



ARLES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 septembre 2017

La ville d'Arles facilite les démarches administratives en lançant le site <https://demarches.arles.fr>

Une solution simple et sécurisée de démarches administratives en ligne qui répond à l'évolution et à la modernisation des pratiques et des services.

Tout en maintenant les accueils et guichets dans ses différents services, la Ville d'Arles propose ainsi une solution supplémentaire pour effectuer ses démarches.

Le droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique est applicable depuis le 7 novembre 2016. La ville d'Arles a souhaité faire de cette obligation légale une opportunité pour développer les services publics numériques et déployer un portail dédié aux démarches en ligne.

La Ville met ainsi à disposition des Arlésiens, les particuliers comme les professionnels et les responsables d'associations, une innovation majeure, notamment pour réduire les déplacements.

Ce projet d'envergure a pour objectif de rendre les services publics de la ville d'Arles plus efficaces, plus réactifs et plus accessibles (24h/24, pour tous et partout) et ainsi construire une image positive et moderne des services de la collectivité.

100 % Pratique

Les Arlésiens peuvent ainsi accéder à plus de quarante-cinq procédures 24h/24, 7j/7, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

En quelques clics, il est possible d'effectuer une demande de livret de famille, d'acte de naissance, d'occupation de la voie publique pour un déménagement, ou encore, pour les associations, de prêt de matériel...

100 % Facile

Après avoir créé un compte, les usagers peuvent :

- * effectuer leurs démarches en quelques clics seulement avec le pré-remplissage de leurs informations personnelles ;
- * sauvegarder leurs démarches en cours et y revenir à tout moment ;
- * disposer d'un espace de stockage pour leurs pièces justificatives ;
- * suivre l'état d'avancement de leurs démarches en cours.

100 % Évolutif

À terme l'ensemble des démarches de la ville d'Arles seront disponibles en ligne :

Inscription à l'école, aux centres aérés, prise de rendez-vous avec les services, renouvellement de son abonnement de stationnement...